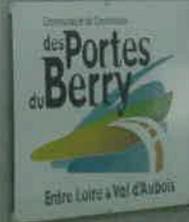


Communauté de Communes
des Portes du Berry



N° 17 – Juin 2023

Les infos de votre CDC

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois - 54 Route de Nevers 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél : 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : cdcportesduberry@orange.fr - Site : www.cdc-portesduberry.fr

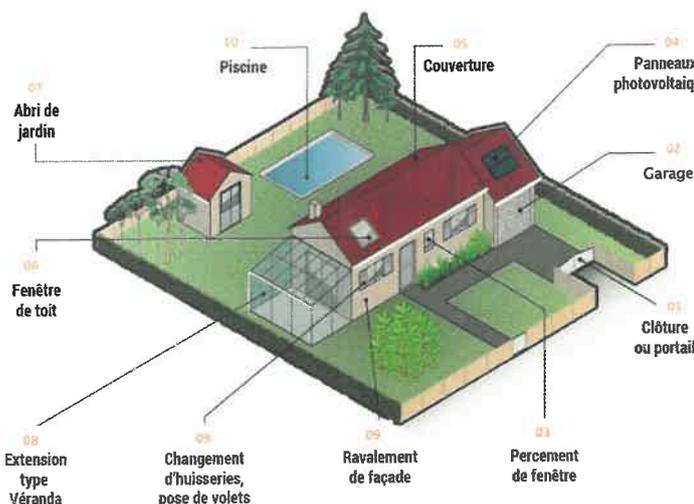


Sommaire

- Autorisations d'urbanisme
Résidence Séniors P 2
- Le Mot du Président
Déserts médicaux P 3
- Accueil de loisirs des mercredis
Pieds mouillés P 4 et 5
- Ma gendarmerie en ligne P 6
- Les budgets 2023 P 7
- Le calendrier des festivités
dans nos communes P 8

Les autorisations de travaux

- 01 Je modifie l'extérieur**
En édifiant ou modifiant un portail, une clôture*
En ajoutant une paroi, une climatisation...
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
*Suivant commune
- 02 Je construis un garage**
En zone urbaine et en extension d'une construction existante :
• il fait moins de 40 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 40 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
Dans les autres cas :
• il fait moins de 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 20 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
- 03 Je crée ou modifie une ouverture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 04 J'installe des panneaux solaires sur le toit**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 05 Je rénove la toiture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 06 J'installe une fenêtre sur le toit**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE



- 07 J'installe un abri de jardin**
-de moins de 5m² -> AUCUNE FORMALITÉ
-entre 5 m² et 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
*en respectant tout de même le règlement du PLUi
- 08 Je construis une véranda**
En zone urbaine et en extension d'une construction existante :
• de moins de 40 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 40 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
Dans les autres cas :
• de moins de 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 20 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
- 09 Je rénove ma façade et mes menuiseries**
-Ravèlement de façade en secteur protégé
-Isolation thermique par l'extérieur
-Changement ou modification des menuiseries
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol**
• de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an -> AUCUNE FORMALITÉ
• de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut) -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 100 m² ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut -> PERMIS DE CONSTRUIRE

Bon à savoir

- Pour tout projet excédant 150 m (création ou agrandissement), vous avez l'obligation de faire appel à un architecte.
- Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.
- La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites.
- Certains projets ne sont pas soumis à dépôt d'autorisation. Cela ne signifie pas que le projet ne doit pas tenir compte des réglementations en vigueur. Il convient de vous informer des réglementations s'appliquant à votre terrain tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI) de la Loire, les règles de droit privé ...
- La délivrance d'une autorisation d'urbanisme peut être génératrice de taxes d'urbanisme.

Adresses utiles

- La Communauté de Commune des Portes du Berry est couverte par un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) Pour consulter ce dernier rendez-vous sur https://www.cdc-portesduberry.fr/plui-portes-du-berry-18_fr.html ou sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Pour des travaux plus particuliers, pour trouver les formulaires de demande (Déclaration préalable, Permis de construire ...), pour connaître les différents délais, les recours ... rendez-vous sur www.service-public.fr.
- Pour vous aider dans la conception de votre projet, vous pouvez contacter le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Cher, contactez le 02.48.50.75.18- contact@caue18.fr.
- Une fois votre projet réfléchi et avant tous travaux, vous pouvez également vous rapprocher du service urbanisme de votre commune ou bien de celui de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois.

NUMEROS D'URGENCE

3919 : numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violence. Ligne ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h

17 ou 14 par SMS : numéro d'urgence pour tout cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place des forces de l'ordre.

arretonslesviolences.gouv.fr / service-public.fr (signaler une violence sexiste ou sexuelle) : pour bénéficier d'assistance et de conseil et signaler des violences et 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7. Anonyme et sécurisé. Chacun peut aller sur cette plateforme ou diriger les victimes de violences conjugales sur le site service-public.fr. Ce système de chat sur internet peut être adapté à la période. Le site n'apparaît pas dans l'historique de navigation.

119 : numéro d'appel gratuit pour l'enfance en danger, même dans le doute, de violence commise sur un enfant, quelle que soit sa nature. 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7. Anonyme et sécurisé.

0 800 08 11 11 : numéro d'appel gratuit IBG et contraception

Résidence seniors

Dans un contexte très particulier, lié aux résultats aléatoires des appels d'offres, la Résidence Seniors va voir le jour à Tarteron avec un peu de retard. L'office HLM Val de Loire, porteur du projet en collaboration avec le Conseil Départemental du Cher, vient de nous indiquer que l'appel d'offres serait lancé fin juin 2023. Si celui-ci est fructueux, les travaux pourraient commencer en fin d'année.

Souhaitons que les augmentations des coûts de construction, qui ont obligé l'office HLM Val de Loire, à rechercher des financements complémentaires par rapport aux prévisions de départ, n'empêchent pas les entreprises de répondre de manière positive à l'appel d'offres dans l'enveloppe financière prévue.

Pour mémoire, la Communauté de Communes participera à hauteur de 120 000 € pour la création des réseaux intérieurs à la Résidence Seniors, la Commune de Tarteron prenant en charge la réfection (réseaux et revêtement) du chemin communal d'accès.



Le Mot du Président et des Maires de la CDC



Le Mot du Président

Annoncé dans le bulletin de la CDC de juillet 2023, après un long travail, vos communes vont vous remettre le livret DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en annexe du bulletin de la Communauté de Communes.

Ce document liste les risques naturels ou technologiques auxquels la commune est soumise : certains font partie d'une liste établie par la Préfecture du Cher, d'autres sont liés à des événements climatiques ou sanitaires. Pour certaines communes il s'agit d'une mise à jour, pour d'autres d'une création.

Parallèlement à la création du DICRIM à destination des habitants, toutes les communes ont élaboré ou mis à jour leurs PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Elles peuvent toutes subir une catastrophe ou un événement climatique : accident d'un poids lourd avec transport de matières dangereuses, inondations, pandémie, tempête, grêle, neige... Ce document permet de définir une organisation de gestion de crise. C'est un appui opérationnel d'aide à la décision et qui permet de savoir quoi faire.

Pour mettre en œuvre ce PCS, certaines communes ont ou vont créer des Réserves Communales de Sécurité Civile composées de bénévoles qui viendront aider les élus en cas de crise.

Afin d'accompagner toutes les communes, la CDC va investir et leur mettre à disposition différents matériels : sirène portative avec haut-parleur, lampes torches, lampes frontales talkies walkies, gilets de sécurité, brassards, ...

La Communauté de communes a pris financièrement en charge l'édition du DICRIM, l'achat des différents matériels pour les communes. Elle avait également recruté un salarié pendant un an pour aider les communes dans la rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde.

D'autre part, la Communauté de Communes a mis à disposition de toutes les municipalités un système d'alerte et d'information par appel téléphoniques. Pour celles qui l'ont mis en œuvre, il suffit à chaque citoyen de s'inscrire en mairie.

A l'initiative de certains villages, des applications à télécharger sur les Smartphones permettent de recevoir des messages d'alerte ou d'information (vous pouvez vous renseigner auprès de vos mairies).

Reste à la Communauté de Communes de réaliser sous trois ans un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PIS). Celui-ci permettra, entre autre, de préciser les aides mutuelles que pourront s'apporter les communes tant d'un point de vue humain que matériel.

Nous vous recommandons de conserver le DICRIM et de le relire de temps en temps.

Le Président, Olivier Hurabielle

LES INFOS DE VOTRE CDC

- Directeur de la publication : Olivier Hurabielle
- Comité de rédaction : M. Albert, N. de Bartillat, C. Bézé, F. Bouquely, A. Courzadet, P. Ducastel, J. Liano, O. Lorre, K. Pautrat,
- Conception graphique et impression : INORE GROUPE IMPRESSION
Tél. 03 86 71 05 70
- Publication semestrielle
Juin 2023
- Tirage 6000 exemplaires
- Photos : droits réservés

Communiqué Des Maires de la Communauté de Communes des Portes du Berry

Déserts médicaux

Depuis plus de 10 ans les élus de la Communauté de Communes se sont engagés pour lutter contre la désertification médicale. Dès 2009, la décision de construire une Maison Médicale Pluridisciplinaire a été prise en concertation avec les professionnels de santé. En octobre 2013, soit voici près de dix ans maintenant, la Maison Médicale située à la Guerche sur l'Aubois accueille nos concitoyens.

La politique de l'Etat, à l'époque, était de permettre un exercice libéral des activités médicales et paramédicales en un même lieu afin d'éviter l'isolement et ainsi combattre la désertification médicale.

A ce jour, du fait de l'absence de jeunes médecins, dentistes, kinésithérapeutes,...notre maison médicale risque d'être en

difficulté suite à des départs. L'état n'a augmenté le nombre de professionnels formés qu'il y a 2 ans et non pas en 2008-2009 quand il a lancé le programme de construction des maisons médicales.

Sachant que pour former un médecin il faut 10 ans, les premiers effets des mesures prises en 2021 n'interviendront qu'en 2031.

Il est regrettable que cette décision n'ait pas été prise dès 2008 !

Un groupe de députés, toutes tendances confondues, propose un débat à l'Assemblée Nationale, pour encadrer l'installation des médecins comme cela existe pour les pharmaciens et les infirmières, mais n'arrive pas à ce jour à être entendus par le gouvernement. (Les élus de la CDC ont voté la motion demandant ce débat à l'Assemblée Nationale).

A ce jour, les élus communautaires n'ont pas de manœuvre pour imposer des installations, ils ne peuvent pas faire appel à des cabinets de recrutement 15 à 20 000€ sans obligation de résultat et ne souhaitent pas aller dans la surenchère financière. Ne pas oublier, malheureusement, que même les services d'urgence des hôpitaux de villes plus importantes sont obligés de fermer, faute de professionnels. Seules des décisions au niveau national permettront de trouver des solutions.

Accueil de loisirs des Mercredis...

La Communauté de Communes a pour volonté d'organiser et de proposer aux familles un service d'accueil de proximité et de qualité tant au niveau éducatif que récréatif. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu de vacances, de détente, de plaisirs et de découvertes pour les enfants.

Sous la responsabilité de la directrice Mme Goussot et l'équipe d'animation qualifiée BAFA élaborent un projet pédagogique qui favorise les apprentissages individuels et du « vivre ensemble », ce qui permet de développer des projets d'animations adaptés à chaque tranche d'âge dans divers domaines (culturelles, sportives, activités manuelles...)

Autant d'activités qui viennent enrichir et rythmer la journée des enfants ! Situé sur la commune de Cours-Les-Barres, l'accueil est ouvert de 7h30 à 18h15 pour les enfants scolarisés de la maternelle au CM2.

Nous constatons un réel intérêt de la part des familles pour ce service mis en place sur le territoire :

- 2021-2022 : ouverture de l'accueil du mercredi (115 inscriptions)
- 2022-2023 : continuité du service (150 inscriptions).

Modalités et dates d'inscription des Mercredis 2023-2024 :

- **Du 23 juin au 15 juillet 2023.** Dépassé ce délai d'inscription, le dossier sera mis sur liste d'attente.
- **Inscription au trimestre**, cependant afin de répondre au mieux à la demande des familles, il est possible de prévoir l'inscription pour l'année complète. Le nombre de place est limité à la capacité d'accueil des locaux.

Le dossier d'inscription est disponible :

- Au bureau de la Communauté de Communes animation.enfance@orange.fr
- Sur notre site internet www.cdc-portesduberry.fr

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au bureau de la Communauté de Communes
Tél : 02.48.77.55.50



Pieds mouillés, Drôles d'idées !

Quelle drôle d'idée, c'est vrai, de parler de « pieds mouillés » alors qu'en cette saison c'est plus la sécheresse qui préoccupe... Et bien parce qu'il s'agit là des deux faces d'une même médaille ! La Loire comme l'Allier sont des cours d'eau aux débits très fluctuants par nature mais les changements climatiques mènent à des extrêmes, dans un sens comme dans l'autre !

Pour mieux comprendre notre territoire et ces phénomènes de crues et apprendre à y faire face sereinement, la Communauté de commune Porte du Berry, la Maison de Loire du Cher, la préfecture du Cher, les académies d'Orléans Tours et Dijon et tous leurs partenaires acteurs de la prévention des risques se mobilisent pour les journées nationales de la résilience.

Les 12 et 13 octobre nous accueillerons, au centre socio culturel de Cuffy, environ 700 élèves des bords de Loire et Allier. Des ateliers ludiques et pédagogiques leur permettront de comprendre les moyens de prévenir l'inondation et de bien réagir pour être moins vulnérable.

Le jeudi 12 à 18h 30 à la salle des fêtes de Cours les Barres : réunion publique d'informations sur les risques et plus spécifiquement sur les inondations.

Le samedi 14 octobre de 10h00 à 18h00 sur le site du Pont-canal à Cuffy : événement ouvert à tous pour comprendre, questionner, échanger, participer avec des jeux, maquettes, escape-game, démonstrations des pompiers et théâtre « décalé ». De quoi cogiter sans se prendre la tête !



Pieds mouillés,
Drôles d'idées !

Ensemble apprenons à faire face au risque inondation !



• ESCAPE GAME

Réservation conseillée

• DÉMONSTRATIONS DES POMPIERS

Sauvetage en eau vive

• ATELIERS ANIMÉS / JEUX / MAQUETTES

17H : THÉÂTRE « LA LOIRE DANS TON COULOIR »

14 octobre 2023

CUFFY

SITE DU PONT CANAL

10H - 18H

Renseignements / réservation : 02 48 72 57 32 contact@maisonde Loire18.fr

Développement du Territoire

Depuis la loi NOTRe de 2017, votre Communauté de Communes a l'obligation de la compétence économique de son territoire.

Afin de développer cette compétence, la commission dédiée s'appuie sur la présence de notre chargé de développement BGE Berry-Touraine.

Notre volonté est d'être au plus près des acteurs économiques de la Communauté de Communes ; en les mettant en relation entre eux et en leur apportant un soutien dans l'émergence et l'ancrage de leurs entreprises respectives.

Pour se faire, des Rencontres à thèmes se dérouleront sur le territoire de la Communauté de Communes dès le 2^{ème} semestre 2023.



Une brigade numérique pour contacter la gendarmerie en ligne

Une brigade numérique pour contacter la gendarmerie en ligne Problèmes de voisinage, victime de cybercriminalité, questions sur le code de la route, conseil contre les cambriolages... Depuis mardi 27 février 2018, vous pouvez dialoguer par chat avec la brigade numérique de la gendarmerie sur tous les sujets de sécurité au quotidien.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou encore un téléphone, la brigade numérique de la gendarmerie vous répond 24 heures sur 24. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur :

- Le site internet de la gendarmerie : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/
- Le compte Facebook de la gendarmerie : @gendarmerienationale
- Le compte Twitter de la gendarmerie : @gendarmerie

Si vous êtes étranger, la brigade numérique peut vous répondre aussi en différentes langues (allemand, anglais, espagnol et italien). Dans tous les cas, une fois en ligne, vous pouvez commencer à discuter par chat en direct avec un gendarme de la brigade numérique.

À noter : Sur le site web de la gendarmerie, vous pouvez retrouver également 600 questions-réponses portant sur de nombreux sujets (vous êtes victime, vous avez des informations à communiquer, vous voulez en savoir plus sur certaines démarches administratives, les services de proximité, la réglementation en vigueur, le recrutement dans la gendarmerie...).

Attention : En cas d'urgence, il faut néanmoins toujours appeler le 17 ou le 112 (ou envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

A dark-themed advertisement for the 'Ma gendarmerie en ligne!' service. The main text 'Ma gendarmerie en ligne!' is in large white and blue font, with '7j/7 et 24h/24' below it. A central question asks 'Une question ? Besoin de nous contacter ?'. Below this are icons for the website, Facebook, and Twitter, along with social media handles. A red box states 'Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.' A circular inset shows a female gendarme in uniform working at a computer. The ad is framed by blue speech bubbles with the words 'RENSEIGNER', 'PRÉVENIR', and 'ORIENTER'. The 'police de sécurité du quotidien' logo is in the bottom left, and the 'BRIGADE numérique Gendarmerie' logo is in the bottom right.

Budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitres	CA 2022	BP 2023
Charges à caractère général (Energie, petit matériel...)	14 828.45	70 000
Services extérieurs, entretien locaux	95 254.51	158 500
Assistance CIT, personnels extérieurs	34 086.23	106 261.18
Taxes foncières, Part CNFPT-CGR	2 759.44	3600
Charges de personnel	164 203.30	197 400
Indemnités élus, cotisations, subvention au budget Enfance Jeunesse, Part SCoT*	258 417.06	293 010
Charges, intérêts d'emprunts	20 055.59	18 433.62
Titres annulés, autres	-	3 500
Dotations, attributions communes, FNGIR	1 483 958.04	1 413 959
Dotations aux amortissements	37 092.56	42 000
Virement à l'investissement	-	311 336.20
TOTAUX	2 110 965.76	2 618 000

CA : compte administratif / BP : budget primitif (prévisionnel)

*150 000 € subvention enfance / Jeunesse / Famille

63 000 € Cotisations organismes regroupés SCoT

Recettes

Chapitres	CA 2022	BP 2023
Excédent reporté	-	494 197.95
Remboursement et redevables	1 461.31	-
Impôts et taxes	1 689 751	1 565 912
Dotations, emploi avenir	578 531.77	530 102
Location Maison de santé, produits divers	22 370.38	26 974.05
Créances, Produits exceptionnels	34 194.29	-
Quot. Part sub. Investissement	813.92	814
TOTAUX	2 327 122.67	2 618 000

L'exercice 2022 présente un excédent de 216 156.91 cumulé au résultat de l'exercice 2021, donne un bilan positif de 547 647.91€. L'affectation pour l'exercice 2023 s'établit comme suit :

- Au compte 002, compte de recette correspondant à l'excédent reporté, est affectée la somme de 494 197.95€.

- Au compte 1068, compte de recette en investissement correspondant à l'affectation du résultat pour besoin de financement, est affectée la somme de 53 449.96€.

Section d'investissement

Restes à réaliser : dépenses engagées en 2022, non mandatées sur cet exercice, et donc à prévoir sur l'exercice 2023.

Dépenses	CA 2022	BP 2023
Amortissement subvention	813.92	814
Emprunts	100 218.22	174 000
Etudes, fibre optique, maison domotique Seniors	15 027.78	102 000
Acquisitions, travaux bâti, réseaux	168 250.41	261 000
Constructions	1 384.99	-
Restes à réaliser (fibre optique)	-	233 805
TOTAL	285 695.32	771 619

Recettes	CA 2022	BP 2023
Excédent cumulé (002)	-	180 355.04
Virement de la section de fonctionnement	-	311 336.20
FCTVA	47 280.31	32 477.80
Affectation du résultat (1068)	103 462.05	53 449.96
Subventions, dotations diverses	55 507.90	80 000
Prêt	-	72 000
Amortissements	37 403.14	42 000
TOTAL	243 653.40	771 619

Budgets Annexes

Budget enfance / jeunesse / famille

Fonctionnement

Dépenses	CA 2022	BP 2023	Recettes	CA 2022	BP 2023
	304 229.39	388 000		295 106.26	388 000
TOTAL	304 229.39	388 000	TOTAL	295 106.26	388 000

Investissement

Dépenses	CA 2022	BP 2023	Recettes	CA 2022	BP 2023
	2 022.20	28 949.79		28 817.19	28 949.79
TOTAL	2 022.20	28 949.79	TOTAL	28 817.19	28 949.79

Si l'exercice 2022 est déficitaire -9 123.13€, le résultat cumulé avec l'excédent des exercices précédents permet un résultat excédentaire de 79 857.08€. La dépense principale correspond aux salaires, salaires animateurs et personnels titulaires, charges comprises, soit 250 000€ environ pour 2023.

Le conseil communautaire a voté un virement de la section de fonctionnement du budget principal à la section de fonctionnement du budget enfance jeunesse en recette d'un montant de 150 000€, ce qui représente 38.65% du total prévu pour l'année en cours.

Le reste des financements provient de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher pour

85 000 €, ainsi que de la participation des familles des enfants fréquentant l'accueil de loisirs pour 52 573 €, ainsi que des versements de subvention de fonctionnement du Conseil Départemental, ou des prises en charge MSA pour certains enfants.

Autres Budgets Annexes

	SECTIONS	CA 2022 DEPENSES	CA 2022 RECETTES	RESULTATS CUMULES	BP EQUILIBRES
SPANC	Fonctionnement	22 764.72	24 571.16	2001.27	84 251.27
	Investissement	-	140.80	70.40	140.80
GEMAPI	Fonctionnement	39 327.38	42 625.55	9688.50	75 737.50
	Investissement	-	-	-	18.5
ORDURES MENAGERES	Compte d'exploitation	-	24 011.99	77 946.68	117 286.68



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DANS NOS 12 COMMUNES

1^{er} juillet

Le Chautay : concert en l'église Saint Saturnin : à 20h30, chorale « les nomades » : chants du monde et opéras à l'occasion de la « nuit des églises ». Entrée gratuite.

1^{er} et 2 juillet

Torteron : fête du village - Samedi matin : concours de pêche. Après-midi : concours de pétanque. Soir : repas champêtre avec animation et orchestre suivi à 22h30 de la retraite aux flambeaux et à 23h15 du feu d'artifice - Dimanche : Matin : randonnée suivie d'un défilé de vélos fleuris avec les enfants des écoles. A 12h, apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas. Après-midi : corso avec défilé de chars fleuris.

8 juillet

- **Germigny-l'Exempt** : concert interprété par l'ensemble « Architecture et Musique » : flûtes et harpes à l'opéra (Berlioz, Bizet, Massenet, Verdi, Fauré) en l'église à 17h30, organisé par l'association des « Amis de l'Église de Germigny-l'Exempt ».
- **Jouet-sur-l'Aubois** : gala de danse à 20h30, les élèves de l'école de danse font le show au Centre socioculturel organisé par le Foyer des jeunes. Entrée gratuite.

13 juillet

Menetou Couture : repas champêtre, place de l'école à Feuillarde.

14 juillet

- **Germigny-l'Exempt** : fête du village : défilé de voitures anciennes et de véhicules militaires
- **La Guerche sur l'Aubois** : fête à Robinson. Concerts, restauration et feu d'artifice organisés par la municipalité et le Comité des fêtes
- **Jouet-sur-l'Aubois** : fête nationale du 14 juillet. Brocante, animations et jeux, retraite aux flambeaux suivis d'un bal et d'un feu d'artifice au square de la mairie, organisés par la municipalité.

22 juillet

La Chapelle Hugon : fête communale. Soirée festive à la salle « Jules Borner » suivie d'un feu d'artifice.

29 juillet

La Guerche sur l'Aubois : soirée dansante à Robinson organisée par le club « country ».

29 et 30 juillet

Cours les Barres : fête patronale de la Saint Pantaléon. Fête foraine, buvette et restauration. Samedi après-midi : Course cycliste organisée par la 4S Saint-Satur et la mairie, départ à 16h, concours de pêche pour les enfants, concours de boules suivis d'une soirée dansante. Dimanche matin : Marche, messe, brocante toute la journée. En soirée : retraite aux flambeaux et feu d'artifice suivis d'une soirée dansante

5 et 6 août

Jouet-sur-l'Aubois : fête patronale de la Saint-Germain sur le canal de Berry - Samedi : Concert, fête foraine et repas champêtre organisés par le CODAME. - Dimanche : Brocante, exposition de véhicules anciens (voitures, véhicules militaires, motos) et animations variées.

11, 12 et 13 août

Germigny l'exempt : Estival du « Luisant ». Animations et spectacles en plein air sur la place du Marché.

16 août

Cuffy : balade crépusculaire au Bec d'Allier de 19h à 22h, organisée par le CEN Centre Val de Loire.

19 août

Menetou Couture : concert de musique baroque irlandaise et écossaise en l'abbaye de Fontmorigny suivi à 20h30 d'un piquenique chic dans les jardins de l'abbaye.

26 août

- **Apremont** : nocturne au Parc floral. Le jardin sera entièrement éclairé à la lueur de centaines de bougies. Pique-nique autorisé. De 19h à 22h30. Tarifs habituels. Annulé en cas de mauvais temps.
- **Menetou Couture** : journée de concert avec les « Folies Françaises » en l'abbaye de Fontmorigny. A 17h, Concert Telemann, un illustre inconnu, suivi à 20h30, de « Viva Il Caro Sassone ».

3 septembre

Torteron : brocante au stade de foot

16 septembre

La Chapelle Hugon : brocante annuelle

16 et 17 septembre

- **Cuffy** : fête patronale de la Saint-Maurice. Samedi soir : Restauration, bal et feu d'artifice. Dimanche : brocante dans tout le village Journées du patrimoine organisées par l'association de sauvegarde du patrimoine de Cuffy
- **Jouet-sur-l'Aubois** : journées du patrimoine. Exposition sur le patrimoine bâti organisé par ICPJA, Culture en Jouet en l'église Saint Germain de 15h à 18h.

23 septembre

Jouet-sur-l'Aubois : journée de la terre. Vente de produits locaux et attractions pour les enfants, repas sur place. Matinée éco citoyenne « nettoyons la nature » avec ramassage des déchets suivie d'un pique-nique, départ à la mairie à 9h à 12h. Organisation : ICPJA, Culture en Jouet.

30 septembre et 1^{er} octobre

La Guerche sur l'Aubois : salon des arts créatifs. Exposition vente d'objets de loisirs créatifs personnels à la Salle municipale organisé par Anim'média et la municipalité.

7 octobre

La Chapelle Hugon : soirée couscous à la Salle Jules Borner

14 et 15 octobre

Apremont : fête d'automne. Le rendez-vous des jardiniers et des gastronomes : plus de 60 exposants pépiniéristes, mobilier et art du jardin, viticulteurs et producteurs de la gastronomie locale sur les bords d'Allier. Restauration sur place. Entrée : 1€, gratuit pour les moins de 15 ans. De 10h à 18h.

Du 21 octobre au 5 novembre

Apremont : chasse aux fantômes tous les après-midis des vacances de la Toussaint dans le Parc floral. Sans réservation. La semaine d'Halloween, les enfants déguisés ne payent pas l'entrée au parc floral (excepté le soir d'Halloween pour la soirée nocturne).

27 et 28 octobre

La Chapelle Hugon : soirée Théâtre salle « Jules Borner » organisée par « loisir et culture à la Chapelle ».

28 et 29 octobre

Cours les Barres : salon d'art (Organisé par le Groupe d'Émulation Artistique du Nivernais et Mairie) à la Salle d'animation.

29 octobre

Menetou-Couture : journées d'automne. A 11h, récital de violon et alto (Schubert, Mozart, Haendel-Halvorsen, Chebaline), suivi à 12h30 d'un déjeuner-buffet et à 15h d'un récital de musique française violon piano (Poulenc, Ravel et Franck).

31 octobre

Apremont : soirée Halloween en nocturne dans le Parc floral. Déambulation avec lanternes - Contes d'Halloween - Grande chasse aux bonbons. Entrée payante.

3 novembre

Germigny-l'Exempt : fête d'Halloween dans le Jardin du Maréchal Leclerc

11 novembre

Cours les Barres : cyclo-cross organisé par 4S Saint-Satur et la mairie.

25 novembre

La Chapelle Hugon : fête de la Sainte Catherine à la salle « Jules Borner » organisée par « Loisir et Culture à la Chapelle ».

2 et 3 décembre

La Guerche sur l'Aubois : rifles organisées par le Tennis Club à la salle Portugale

8 décembre

Cuffy : marché de Noël au centre socioculturel organisé par l'association de sauvegarde du patrimoine de Cuffy

9 décembre

Jouet-sur-l'Aubois : cavalcade et marché de Noël Place Daumy. Randonnée des sapins en VTT organisée par les « Randonneurs Jouettois ». Plusieurs circuits (6km, 11km) seront proposés.

16 et 17 décembre

Apremont : marché de Noël. Marché couvert dans les magnifiques écuries du château décorées pour l'occasion, ateliers enfants, vin chaud et feu de bois. Une quarantaine d'exposants seront au rendez-vous.

17 décembre

Jouet-sur-l'Aubois : concert de Noël et exposition de crèches en l'église Saint-Germain organisés par ICPJA, Culture en Jouet.

Cuffy pendant tout l'été :

- **A la rencontre des oiseaux du Bec d'Allier.** Rendez-vous au Bec d'Allier, les mercredis, samedis et dimanches à 9h30 des mois de juillet et août pour découvrir en bateau traditionnel les oiseaux du Bec d'Allier organisé par « Instant Nature ». Tarif sur demande (03 86 57 98 76)
- **A la rencontre des castors en bateau sur la Loire.** Rendez-vous au Bec d'Allier tous les mercredis, vendredis et samedis à 19h pour observer les castors en bateau. Piquenique sur le bateau organisé par « Instant Nature ». Tarif sur demande (03 86 57 98 76)
- **Pêche en bateau au Bec d'Allier.** Initiation à la pêche de la friture de Loire par un pêcheur et dégustation sur le bateau tous les mardis et jeudis à 16h (durée 2h), organisé par « Instant Nature ». Pour adultes et enfants de plus de 10 ans. Tarif sur demande (03 86 57 98 76)

Pour tous renseignements sur ce programme de manifestations, merci de contacter votre mairie.

Les marchés :

- Le lundi matin à **Jouet sur l'Aubois**
- Les mardis et samedis matins à la **Guerche sur l'Aubois**
- Le vendredi soir des mois de juin, juillet et août à **Cuffy au Guétin**
- Le 1^{er} dimanche du mois (2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1er octobre) : marché bio & local à **Apremont sur Allier**

